

## Les Conseils d'administration des 10 coopératives qui constituent Tereos approuvent leur rassemblement en une coopérative unique

Le projet de réforme de la gouvernance coopérative de Tereos, annoncé lors de son Assemblée générale de juin 2017, vient de franchir deux étapes décisives :

- son approbation à l'unanimité par le Conseil de surveillance, le 21 novembre 2017,
- l'approbation par l'ensemble des Conseils d'Administration des 10 coopératives qui constituent l'Union de coopératives Tereos et qui se sont achevés le 14 décembre 2017.

Ces approbations ouvrent la voie à la convocation des Assemblées générales extraordinaires des 10 coopératives, qui se tiendront du 29 janvier au 14 février 2018 et qui constitueront l'étape ultime permettant la création d'une coopérative unique Tereos.

Cette évolution constitue l'aboutissement d'un processus d'harmonisation engagé au bénéfice des 12 000 associés coopérateurs du groupe et consécutif aux rapprochements coopératifs ayant eu lieu au cours des dernières années.

La simplification de l'organisation coopérative et la modernisation de la gouvernance permettront à Tereos de renforcer la proximité des structures avec les adhérents, au plus près des territoires et des spécificités de chaque production agricole. Elles permettront également de gagner en efficacité grâce à un fonctionnement plus direct et plus fluide.

Tereos se dote ainsi d'une structure adaptée aux enjeux induits par la libéralisation des marchés sucrier et féculier européens.

Thierry Lecomte, Président du Conseil de surveillance a déclaré « *Je suis très heureux de la perspective de création de notre coopérative unique qui répond au souhait de rassemblement exprimé depuis longtemps par nos associés coopérateurs. Cette évolution va renforcer l'efficacité de Tereos et lui permettra d'agir avec une agilité adaptée aux enjeux que requièrent des marchés libéralisés dans lesquels nous sommes entrés depuis la fin des quotas sucre et fécule* ».

### A propos de Tereos

---

*Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits alimentaires de qualité, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon. Les engagements sociétaux et environnementaux du groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable.*

*Groupe coopératif, Tereos rassemble 12 000 agriculteurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne et des céréales. Grâce à 49 sites industriels, à une implantation dans 16 pays et à l'engagement de ses 23 000 salariés, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2016/17, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros.*

### Contacts presse

---

**Tereos**

Clément Decorne  
+33 (0)1 55 37 36 31  
cdecorne@tereos.com

**DGM Conseil**

Christian d'Oléon  
+33 (0)1 40 70 11 89  
chrisdo@dgm-conseil.fr